

Echos et Nouvelles

VENTE DE POULETS.

Lundi 23, de 9 à 16 h., au marché St-Géry, on vendra des poulets, pour les habitants de la commune de St-Josse, à raison d'une pièce par ménage. (A.)

LA REOUVERTURE DU « VAUDEVILLE ».

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dans les premiers jours de janvier 1918, exactement le 5 janvier que le Théâtre du Vaudeville, galerie du Roi, rouvrira ses portes avec le Dindon, l'Intrigue, chef-d'œuvre en trois actes de Feytaud, et la Fénêtre, 1 acte du même auteur. La troupe comprendra des artistes aimés du public et spécialisés dans le genre gai tels que Mmes Maude d'Orby et Forcy, Magnée, Berger, Roussé, etc. M. M. Darman, Roels, Bérthal, Dubergé, Santorre, etc., auxquels s'ajouteraient plus tard, MM. Mondosé, Dair, Staquet, etc. Enfin, disons que c'est par erreur que nous avons cité le nom d'un nouveau directeur, puisque c'est au fond l'ancienne direction qui, inspirée par des circonstances nouvelles, exploitera, seul, par procuration le théâtre du Vaud vill. Quant au Secus Théâtral, il touchera 5 centimes par ticket pris au guichet.

LE SERVICE DE LA VOIRIE A BRUXELLES.

La traction animale, faisant défaut à la ville de Bruxelles, le service de l'entretien des écuries est fait d'une façon lamentable. Les chevaux sont remplacés par des hommes. Dans le haut de la ville, on emploie des charrettes à bras pour l'entretien de rétrogradés ménages; ce service est lent et pénible. Les charrettes sont vite remplies et chaque fois les chevaux doivent aller verser ce qu'ils récoltent à l'usine d'incinération. (A.)

POUR LES PETITS BOURGEOIS.

Les flagrantes vérités que nous avons dénoncées amènent, espérons-le, un peu plus de justice et de bienveillance à l'égard de la classe tant éprouvée des employés. Le cas de l'employé gagnant 200 fr. par mois est le mieux cité un employé, avec la différence qu'au lieu de 4 personnes, mon ménage se compose de 6 personnes.

Il me reste, me basant sur vos chiffres, 150 fr. par mois, soit 5 fr. par jour, si 83 1/2 centimes par tête nous sommes six. Le Comité National trouve que je gagne trop pour m'accorder la ration supplémentaire de pain. Or, je travaille tous les jours et je suis plus souvenant en courses qu'à mon pupitre. Il me refuse ma ration supplémentaire parce que j'ai gagné plus de 1,800 francs.

Je trouve cette mesure vexatoire et inhumaine. Leur avis à ce sujet dit : La ration de pain supplémentaire est accordée aux ouvriers et aux artisans sans conditions et aux employés, à condition que leur traitement ne soit pas supérieur à 1,800 fr.

Pourquoi cette restriction pour l'employé? Encore, si le règlement était appliqué avec bonté et humanité. Du moment que vous gagnez plus de 1,800 fr., que vous avez 2, 3, 4 ou 10 personnes sous votre toit, vous n'obtenez rien. C'est le règlement, rien à faire.

Je connais une famille de 6 personnes (10 personnes, la mère, 1 fille et 3 garçons). Ils travaillent tous et gagnent chacun un minimum 125 fr., ce qui fait, qu'il rentre dans le ménage 625 fr. par mois. Ils ont tous la ration supplémentaire à laquelle ils ont droit. Ils ont pu, puisque leurs appointements sont inférieurs à 1,800 fr. J'ai trois collègues au bureau, gagnant 125 et 150 fr. par mois. Ils sont célibataires, donc ils ont de 4 à 5 fr. pour subvenir chaque jour à leur entretien. Ils ont eux la ration supplémentaire de pain. Et moi avec 200 fr. par mois pour 6 personnes, soit d'après mes calculs ci-dessus, 83 1/2 centimes par tête à dépenser, on ne la refuse! On conviendrait que c'est une singulière façon d'aider et d'encourager les familles nombreuses qui sont l'espoir et la vitalité de la patrie.

COMMUNAUX.

Une circulaire émise par M. le directeur général Spinoemalle, vient d'être envoyée par...

13 FEUILLETON DU BRUXELLOIS

FERRAGUS

ou

Le Maître des Treize

par HONORE DE BALZAC

Nous reprenons la publication de ce beau et grand roman d'aventures au point où nous avons dû le laisser le 14 novembre dernier. M. le baron de Maulincour vient d'échapper à deux tentatives d'assassinat ourdies contre lui avec une adresse diabolique par Ferragus, le Maître des Treize conspirateurs occultes, le chef de ces inévitables Dévorants qui, peu après la chute de l'Empire, erreront Paris et la France par leurs forfaits onguentés prémédités sur des victimes de choix. Après son duel avec M. de Ronquerbille, M. de Maulincour a reçu d'un ami le conseil de vite disparaître pour que ses ennemis ne l'incrimitent. Mme Jules, la femme de l'énigmatique personnage qui se fait appeler M. Jules, constate soudain que son mari, couché à côté d'elle, a disparu. Elle s'alarme et cherche vainement la cause de cette étrange absence inexplicable.

Nous allons voir se dérouler les nouvelles péripéties de cette mystérieuse affaire.

Eh! ne sentait plus le bras que Jules lui passait sous la tête, ce bras dans lequel elle dormait heureuse, paisible, depuis cinq années, et qu'elle ne fatiguait jamais. Puis une voix lui avait dit : Jules souffre, Jules pleure. Elle leva la tête, se mit sur son séant, trouva la place de son mari froide, et l'aperçut assis devant le feu, les pieds sur le garde-cendres, la tête appuyée sur le dos d'un grand fauteuil. Jules avait des larmes sur les joues. La pauvre femme se jeta vivement à bas du lit, et sauta d'un bond sur les genoux de son mari.

— Jules, qu'est-ce que tu souffres-tu! parle! dis-moi! Parle-moi, si tu m'aimes... En un moment elle lui jeta cent paroles qui exprimaient la tendresse la plus profonde.

Jules se mit aux pieds de sa femme, lui baisa les genoux, les mains, et lui répondit en laissant échapper de nouvelles larmes : — Ma chère Clémence, je suis bien malheureux! Ce n'est pas aimer que de se défier de sa maîtresse, et tu es ma maîtresse. Je t'adore en te soupçonnant... Les paroles que cet homme m'a dites ce soir m'ont frappé au cœur! Elles y sont restées malgré moi pour me bouleverser. Il y a là-dessous quelque mystère. Enfin, j'en rougis, ces explications ne m'ont pas satisfait. Ma raison me jette des larmes que mon amour me fait repousser. C'est un affreux combat. Pouvais-je rester là, tenant ta tête en y soupçonnant des pensées que me seraient inconnues?

— Oh! je te crois, je te crois, lui cria-t-il vivement en la voyant sourire avec tristesse, et ouvrir la bouche pour parler. Ne me dis rien, ne me reproche rien. De toi, la moindre parole me tuerait. D'ailleurs pourrais-tu me dire une seule chose que je ne me sois dite depuis trois heures? Oui, depuis trois heures, je suis là, te regardant dormir, si belle, admirant ton front si pur et si paisible. Oh! oui, tu m'as toujours dit toutes tes pensées, n'est-ce pas? Je suis seul dans ton âme. En te contemplant, en plongeant mes yeux dans les tiens, j'y vois

le Ministère flamand de l'intérieur à MM. les présidents des administrations civiles des provinces flamandes. Cette circulaire a pour but d'attirer l'attention des députations permanentes sur la faculté d'accorder librement des augmentations de salaire aux secrétaires communaux qui s'acquittent consciencieusement de leur devoir, sans tenir compte d'un maximum en ce qui concerne la cherté actuelle de la vie et des charges qui leur incombent. Cette circulaire apporte la joie dans nos conseils communaux et nombre de fonctionnaires très méritants s'en sont enfin rémunérés selon leur mérite.

FAITS DIVERS

LES VOLS A BRUXELLES.

Chez M. Vandermortel, rue de Wauquier, 87, on a volé un coffret renfermant 640 fr. — Dans le magasin de M. De Haes, rue Vandeweyer, 67, à Scaarboek, on a volé des vêtements. — Av. Louis Bertrand, chez M. Lambert, on a volé des bijoux, du linge et des vêtements. — Chez M. Cattoir, rue du Rouleau, on a volé un coffret av. 500 fr. de vêtements, etc. — Rue Alfred Orban, n. 20, on a volé au préjudice de M. Grimberg, av. Van Volxem, 306, 12 pièces de tissus, valant 12,000 fr. — Chez M. Lion Georges, rue Gallek, 156, appartenant à l'étranger, tous les meubles ont été fracturés et foulés. — Dans le magasin de Mms Vve Brion, Bd. Aspach, on a volé 5,400 fr. — Rue de l'Allée Verte on a volé 10 - notes de tabac pesant 250 kilos, appartenant à M. Kindermans, de la rue des Ombrières et 4 ballots contenant 110 k. de tabac et 250 k. de farine de 100 k. au préjudice de M. B. qui habite rue de l'Allée Verte. (A.)

LES ESCROCS.

Poppent, se présentant hier chez M. Midi, cabaretier rue Plateau, pour lui vendre du Schi-dam, à 22 fr. le cruchoin. M. Midi fit l'acquisition de 25 cruchoins. P. déclara que le Schi-dam était déposé dans une cave pl. Regier; il conduisit M. M. au Cosmopolite où il le pria de lui remettre le prix convenu, soit 550 fr., qu'il devait lui payer avant d'enlever la marchandise. Sans méfiance, M. lui remit l'argent. P. chassa aussitôt par une porte donnant rue d'Orléans et ne revint plus. (A.)

LE FEU.

Vendredi matin, un incendie a éclaté dans la confiserie de M. D., rue Royale, Ste-Marie, 154. Le feu avait pris dans les sous-sols où se trouvent les provisions de bois de chauffage. Les pompiers qui sont arrivés immédiatement sur les lieux, ont été maîtres du feu au bout d'un quart d'heure. (A.)

ASSASSINAT D'UNE FEMME BELGE EN HOLLANDE.

Du « Tijd » : La police a arrêté, à Spekholzherdeld, le mineur belge A. J., âgé de 19 ans, soupçonné d'être l'auteur d'une réfugiée belge, âgée de 24 ans, dont le cadavre a été retrouvé dans un bois près d'Heerlen, avec une corde au cou. Le prévenu a avoué avoir étranglé la victime et lui avoir mis une corde au cou afin de faire croire à un suicide. Il y a quinze jours, la femme assassinée avait été transférée à Maastricht, sous l'inculpation d'infanticide. C'est l'assassin qui en avait fait la déclaration. Le corps a été autopsié et l'autorité a délivré le permis d'inhumation. L'assassin a été conduit à Maastricht.

LES TRIBUNAUX

Revoir les décrets de grâce.

Nous avons signalé le revirement dans un sens si plein d'humanité, de la jurisprudence de la Cour d'appel de Bruxelles, relative aux décrets de grâce. Après les juges de Bruxelles et de Mons, le tribunal de commerce d'Anvers vient à son tour d'interpréter dans l'esprit le plus large la loi du 4 août 1914. Comme le dernier arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles, son jugement montre la grande et généreuse portée de la loi et il la déclare applicable aux affaires déjà jugées aussi bien qu'aux affaires pendantes devant la justice, c'est-à-dire même aux débiteurs poursuivis en vertu de jugements définitifs, de titres exécutoires...

TRIBUNAL CORRECTIF DE BRUXELLES.

Audience du 22 déc. — V. Guillaume, pour escroquerie de divers objets, 3 mois et 26 fr. — D. Alexandre, pour avoir détourné 200 francs, 2 mois et 26 fr. — V. François, pour recel d'objets mobiliers, 2 mois et 26 fr., avec un sursis de 5 ans. — V. J.-B., pour vol domestique, 3 mois et 26 fr. — D. Gustave, pour détournement de marchandises diverses, 3 mois et 26 fr. — L. Colombe était cuisinière dans une cantine scolaire, elle y a emporté du lard et des pommes de terre; elle reçoit 1 mois avec sursis de 5 ans. — B. Léon, étant locataire, a été surpris une nuit tentant de commettre un vol; il s'écoula 4 mois et les frais. — V. Mélie, prévenue de vol, reçoit 3 mois et les frais. — I. François, dénoncé, a soustrait des couvertures. Il reçoit 4 mois 26 fr. et les frais. — P. Maurice, étant caissier, a enlevé 375 fr. dans la caisse et pour 400 fr. de marchandises. Il est en outre accusé de fausse signature sur un chèque de 500 fr. qu'il avait trouvé. Il reçoit 10 mois et 52 fr.; son arrestation n'est pas accordée. — V. Edmond est prévenu d'avoir soustrait 7 030 fr. et plusieurs pièces étrangères en or. Il est en outre prévenu d'avoir soustrait dans une chambre d'hôtel, une somme de 4,000 francs. Il est condamné à un an 26 fr. et les frais. La partie civile obtient 3,900 fr., avec contrainte par corps à un mois. (B.)

Chronique Théâtrale

THEATRE DE LA BOURSE

Guillaume Tell, opéra en 5 actes de Rossini. Le Théâtre de la Bourse a réouvert ses portes hier, en inaugurant une saison de grand opéra. Pour tous ceux qui ont pu apprécier la série d'œuvres charmantes que nous a présentées au Vieux-Bruxelles, la direction Squassi, à l'égard de ce théâtre, on pouvait s'attendre à du beau, du bon, du grand. Néanmoins, ce n'est pas sans une certaine curiosité mêlée d'anxiété, que nous nous sommes rendus à cette première. Rendre un opéra de l'envergure de Guillaume Tell n'est en effet pas une mince besogne. La direction, Squassi débatait ainsi par un coup d'audace, hâtons-nous d'ajouter que ce fut un coup de réussite, et que notre attente n'a pas été déçue. Dès les premières notes attaquées par l'orchestre que dirigeait le maestro M. Urbourg, dont la réputation est suffisamment établie pour nous dispenser de fâcheux éloges, l'auditoire se rendait compte qu'il assistait à un opéra d'un ordre supérieur. Le chef d'orchestre, qui est au début d'un talent religieux, la salle assista à l'ouverture impeccable du chef d'orchestre, et lorsque le dernier accord se fut envolé des cordes, ce fut un tonnerre d'applaudissements, non de commande, mais spontanés, sincères et pleinement mérités.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : Comment on fit la paix en 1870-1871, par Henri Martinet. — L'armistice. — La Constitution. — La Paix. — Cette intéressante brochure donne la genèse des négociations ratifiées par le gouvernement de la Défense nationale avec M. de Bismarck pour l'obtention de la paix en 1870-1871. Elle est d'autant plus d'actualité que la révolution en Russie crée une situation identique à ce que fut celle de la France après la chute du régime impérial de Napoléon III. On y puisera de précieux éléments d'information susceptible, d'éclaircir le moyen d'amener la cessation de la guerre actuelle, par les précédents diplomatiques, à nos mis en pratique. La manière dont l'Alsace-Lorraine fut détachée de la France y est traitée d'un point de vue objectif et historique des plus intéressants. De plus, on trouvera dans cet ouvrage, un extrait des plus suggestifs sur l'attitude que la presse européenne eut devoir prendre alors par rapport à la rétrocession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

THEATRES ET CONCERTS

DIMANCHE 23 DECEMBRE 1917

ALHA. — A 3 h., et à 8 h., De Bruckereplaats Nr 7 Eresol. BOIS SACRE. — A 3 h. et à 7 h. 3/4, Uerminal. BOURS. — A 7 h. 1/2, L'Africaine demain, La Navarraise. BONNINI. — A 4 et à 8 h., Papillon. FOLIES. — A 4 et à 8 h., Mamzel Angot. GAITE. — A 4 et à 8 h., Le ballet de l'opérette. MOULIERE. — A 3 h. et à 7 h. 3/4, La Vie et la mort. N. AL AZAR. — A 4 et à 8 h., Vens faire la fête (revue). OLYMPIA. — A 4 et à 8 h., Meunier se rapproche, demain même spectacle. SCALA. — A 8 h., Bruxelles pris au vol. (Acte nouveau). THEATRE FLAMAND. — A 8 h., Robert et Bertrand. TROCADERO. — A 4 et à 8 h., Marthe, demain première de La Sorcière. VIEUX BRUXELLES. — A 4 et à 8 h., Bruxelles en Revue. WINTER. — A 4 et à 8 h., Les Flambeaux. PANTHEON. — Cance permanente de 3 à 11 h. BRUXELLES-KERMESSE. 10 et 19, rue des Pierres. — spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux départs. COLISEUM. — Cinéma de 3 à 11 h.

NECROLOGIE

L'Obit pour Pie X. — Vingt-deux cardinaux assistèrent à l'« Obit » solennel, célébré en novembre, dans la chapelle Sixtine, pour le dernier pape défunt, S.S. Benoît XV assis sur son trône pontifical. Dans les tribunes étaient pris place, les ministres de Belgique, de Hollande, du Chili, du Brésil, de Colombie, d'Argentine, d'Angleterre, de Russie, ainsi que le chargé d'affaires d'Espagne.

AVIS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Vu la hausse continuelle du papier et de toutes les matières premières, nous nous voyons contraints d'augmenter, à partir du 1er janvier 1918, notre prix d'abonnement. Malgré le prix de vente de 10 centimes le numéro, nous réservons aux prisonniers de guerre seulement les prix suivants à titre exceptionnel.

Abonnement d'un mois Fr. 1.50 de deux mois 3.00 de trois mois 4.50

Toute commande doit être adressée à nos bureaux. Les abonnements pris par la poste sont soumis aux prix ordinaires.

LA DIRECTION.

Bonne récompense à qui rapportera chien ambulant répondant au nom de Palko, disparu depuis vendredi après-midi, à la rue Pascale, 53. Palko est un chien à longs poils, de couleur gris-bleu. (932)

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysdael.

AU WINTER.

La première des Plombes, une superbe comédie en 3 actes de M. Henry Bataille, a été donnée, vendredi soir, devant une salle bien garnie. La troupe du Winter ne doit pas avoir cette fois suffisamment étudié cette œuvre forte qui, exige une interprétation impeccable si l'on veut en tirer tout l'effet qu'elle doit produire. Plusieurs scènes qui méritaient être interrompues par des applaudissements, ont passé presque inaperçues. Mais les excellents acteurs tirent de cette pièce un bien meilleur parti après deux ou trois représentations, c'est-à-dire quand ils connaissent tous leur rôle, et que la mise au point sera réalisée.

Les Flambeaux, c'est un titre symbolique. C'est l'exposé du contraste de la vie prosaïque, avec ses passions animales, et du monde des idées supérieures. Un savant marié son ex-maîtresse à son ami et collaborateur. Celle-ci lui obéit et épouse, sans l'aimer, un homme, qu'elle trompera avec le maître, qu'elle adore tous les jours. Le mari, berné, blesse moralement en duel le baron d'honneur conjugal; mais, devant la mort qui plane et va lui sceller les lèvres, ce drame d'instinct passionnel disparaît. Les âmes s'élevaient vers les régions sereines de la pensée; on se pardonne, et l'épouse-amante coupable aussi bien que le mari trompé jurant d'oublier cet incident, pour se consacrer de nouveau sans réserve à la réalisation des nobles ambitions de sa vie, dont la chair a pu faiblir, mais dont la pensée domine tout le reste.

Chronique Théâtrale

THEATRE DE LA BOURSE

Guillaume Tell, opéra en 5 actes de Rossini. Le Théâtre de la Bourse a réouvert ses portes hier, en inaugurant une saison de grand opéra. Pour tous ceux qui ont pu apprécier la série d'œuvres charmantes que nous a présentées au Vieux-Bruxelles, la direction Squassi, à l'égard de ce théâtre, on pouvait s'attendre à du beau, du bon, du grand. Néanmoins, ce n'est pas sans une certaine curiosité mêlée d'anxiété, que nous nous sommes rendus à cette première. Rendre un opéra de l'envergure de Guillaume Tell n'est en effet pas une mince besogne. La direction, Squassi débatait ainsi par un coup d'audace, hâtons-nous d'ajouter que ce fut un coup de réussite, et que notre attente n'a pas été déçue. Dès les premières notes attaquées par l'orchestre que dirigeait le maestro M. Urbourg, dont la réputation est suffisamment établie pour nous dispenser de fâcheux éloges, l'auditoire se rendait compte qu'il assistait à un opéra d'un ordre supérieur. Le chef d'orchestre, qui est au début d'un talent religieux, la salle assista à l'ouverture impeccable du chef d'orchestre, et lorsque le dernier accord se fut envolé des cordes, ce fut un tonnerre d'applaudissements, non de commande, mais spontanés, sincères et pleinement mérités.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : Comment on fit la paix en 1870-1871, par Henri Martinet. — L'armistice. — La Constitution. — La Paix. — Cette intéressante brochure donne la genèse des négociations ratifiées par le gouvernement de la Défense nationale avec M. de Bismarck pour l'obtention de la paix en 1870-1871. Elle est d'autant plus d'actualité que la révolution en Russie crée une situation identique à ce que fut celle de la France après la chute du régime impérial de Napoléon III. On y puisera de précieux éléments d'information susceptible, d'éclaircir le moyen d'amener la cessation de la guerre actuelle, par les précédents diplomatiques, à nos mis en pratique. La manière dont l'Alsace-Lorraine fut détachée de la France y est traitée d'un point de vue objectif et historique des plus intéressants. De plus, on trouvera dans cet ouvrage, un extrait des plus suggestifs sur l'attitude que la presse européenne eut devoir prendre alors par rapport à la rétrocession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

THEATRES ET CONCERTS

DIMANCHE 23 DECEMBRE 1917

ALHA. — A 3 h., et à 8 h., De Bruckereplaats Nr 7 Eresol. BOIS SACRE. — A 3 h. et à 7 h. 3/4, Uerminal. BOURS. — A 7 h. 1/2, L'Africaine demain, La Navarraise. BONNINI. — A 4 et à 8 h., Papillon. FOLIES. — A 4 et à 8 h., Mamzel Angot. GAITE. — A 4 et à 8 h., Le ballet de l'opérette. MOULIERE. — A 3 h. et à 7 h. 3/4, La Vie et la mort. N. AL AZAR. — A 4 et à 8 h., Vens faire la fête (revue). OLYMPIA. — A 4 et à 8 h., Meunier se rapproche, demain même spectacle. SCALA. — A 8 h., Bruxelles pris au vol. (Acte nouveau). THEATRE FLAMAND. — A 8 h., Robert et Bertrand. TROCADERO. — A 4 et à 8 h., Marthe, demain première de La Sorcière. VIEUX BRUXELLES. — A 4 et à 8 h., Bruxelles en Revue. WINTER. — A 4 et à 8 h., Les Flambeaux. PANTHEON. — Cance permanente de 3 à 11 h. BRUXELLES-KERMESSE. 10 et 19, rue des Pierres. — spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux départs. COLISEUM. — Cinéma de 3 à 11 h.

NECROLOGIE

L'Obit pour Pie X. — Vingt-deux cardinaux assistèrent à l'« Obit » solennel, célébré en novembre, dans la chapelle Sixtine, pour le dernier pape défunt, S.S. Benoît XV assis sur son trône pontifical. Dans les tribunes étaient pris place, les ministres de Belgique, de Hollande, du Chili, du Brésil, de Colombie, d'Argentine, d'Angleterre, de Russie, ainsi que le chargé d'affaires d'Espagne.

AVIS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Vu la hausse continuelle du papier et de toutes les matières premières, nous nous voyons contraints d'augmenter, à partir du 1er janvier 1918, notre prix d'abonnement. Malgré le prix de vente de 10 centimes le numéro, nous réservons aux prisonniers de guerre seulement les prix suivants à titre exceptionnel.

Abonnement d'un mois Fr. 1.50 de deux mois 3.00 de trois mois 4.50

Toute commande doit être adressée à nos bureaux. Les abonnements pris par la poste sont soumis aux prix ordinaires.

LA DIRECTION.

Bonne récompense à qui rapportera chien ambulant répondant au nom de Palko, disparu depuis vendredi après-midi, à la rue Pascale, 53. Palko est un chien à longs poils, de couleur gris-bleu. (932)

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysdael.

ÇA ET LÀ

Notre épiphénie : Adam et Eve (24 décembre). — Certains calendriers inscrivent à la date du 24 décembre, les noms d'Adam et Eve. L'idée de placer la fête de nos premiers parents par lesquels le péché est entré dans le monde, la veille de la naissance de Jésus-Christ, le rédempteur du genre humain, ne manque pas de grandeur, dit à ce propos un écrivain catholique. Mais elle n'a pas été adoptée par l'Eglise Universelle. Toutefois, il convient de noter que jadis, dans nos contes, on avait coutume de nommer les garçons nés le 24 décembre, Adam, et les filles, Eve, de la leur pouvait bonjour, disait-on...

SPORTS

FOOTBALL. — Les parties de dimanche. — Un grand match à Jette. — Une partie de football division appelée à un grand succès se disputera aujourd'hui, à 2 h., au terrain du Daring C. B., à Jette, entre l'équipe locale et son éternelle rivale l'Union St-Gilloise. Lors de la 1re partie, le Daring batit l'Union par 3 à 1, mais la torse équipe Saint-Gilloise vient actuellement sous sa belle forme que nous croyons à une victoire de sa part.

THEATRES ET CONCERTS

DIMANCHE 23 DECEMBRE 1917

ALHA. — A 3 h., et à 8 h., De Bruckereplaats Nr 7 Eresol. BOIS SACRE. — A 3 h. et à 7 h. 3/4, Uerminal. BOURS. — A 7 h. 1/2, L'Africaine demain, La Navarraise. BONNINI. — A 4 et à 8 h., Papillon. FOLIES. — A 4 et à 8 h., Mamzel Angot. GAITE. — A 4 et à 8 h., Le ballet de l'opérette. MOULIERE. — A 3 h. et à 7 h. 3/4, La Vie et la mort. N. AL AZAR. — A 4 et à 8 h., Vens faire la fête (revue). OLYMPIA. — A 4 et à 8 h., Meunier se rapproche, demain même spectacle. SCALA. — A 8 h., Bruxelles pris au vol. (Acte nouveau). THEATRE FLAMAND. — A 8 h., Robert et Bertrand. TROCADERO. — A 4 et à 8 h., Marthe, demain première de La Sorcière. VIEUX BRUXELLES. — A 4 et à 8 h., Bruxelles en Revue. WINTER. — A 4 et à 8 h., Les Flambeaux. PANTHEON. — Cance permanente de 3 à 11 h. BRUXELLES-KERMESSE. 10 et 19, rue des Pierres. — spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux départs. COLISEUM. — Cinéma de 3 à 11 h.

NECROLOGIE

L'Obit pour Pie X. — Vingt-deux cardinaux assistèrent à l'« Obit » solennel, célébré en novembre, dans la chapelle Sixtine, pour le dernier pape défunt, S.S. Benoît XV assis sur son trône pontifical. Dans les tribunes étaient pris place, les ministres de Belgique, de Hollande, du Chili, du Brésil, de Colombie, d'Argentine, d'Angleterre, de Russie, ainsi que le chargé d'affaires d'Espagne.

AVIS AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Vu la hausse continuelle du papier et de toutes les matières premières, nous nous voyons contraints d'augmenter, à partir du 1er janvier 1918, notre prix d'abonnement. Malgré le prix de vente de 10 centimes le numéro, nous réservons aux prisonniers de guerre seulement les prix suivants à titre exceptionnel.

Abonnement d'un mois Fr. 1.50 de deux mois 3.00 de trois mois 4.50

Toute commande doit être adressée à nos bureaux. Les abonnements pris par la poste sont soumis aux prix ordinaires.

LA DIRECTION.

Bonne récompense à qui rapportera chien ambulant répondant au nom de Palko, disparu depuis vendredi après-midi, à la rue Pascale, 53. Palko est un chien à longs poils, de couleur gris-bleu. (932)

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysdael.

Le Bureau Industriel Allemand à Bruxelles, R. Marie-Thérèse, 64 et Bd Jamar, 39, embauche toujours tout ouvrier de métier ou sans métier. Les ouvriers qui contractent un engagement bénéficient de :

Une prime personnelle de 50 fr.

que l'ouvrier reçoit lors de la signature du contrat avant son départ.

La famille touchera encore. Un premier secours de famille, payable en espèces, en un ou deux jours après le départ de l'ouvrier, pour subvenir aux besoins de sa famille jusqu'à ce que celui-ci se soit fait envoyer de l'argent de son gain. Le montant de ce secours dépend de la durée du contrat de travail et s'élève à : Pour un engagement de 4 Mois 6 Mois 8 Mois

1. Pour l'homme étant parti Fr. 20.- 40.- 50.- 2. Pour sa femme 10.- 20.- 30.- 3. Pour chaque enfant 5.- 10.- 10.-

Un secours de famille à différés reprises, payable mensuellement, servant à alléger la pénurie matérielle. On donne chaque mois pendant le séjour de l'ouvrier à l'étranger, à ses membres de famille restés en Belgique : 1. Pour la femme : fr. 10.- par mois en espèces ou en vivres. 2. Pour chaque enfant en dessous de 14 ans : fr. 5.- par mois. 3. Pour les mois d'hiver, du charbon d'une valeur de fr. 7.50 par mois. 4. Pour les mois d'hiver, du charbon ou la somme de fr. 17.50 par mois.